

vice le plus signalé à la société, dont le salut est fortement compromis par les mauvaises doctrines et les mauvaises passions.

C'est là, Vénérables Frères, ce que nous avons cru devoir enseigner à toutes les nations du monde catholique sur la constitution chrétienne des Etats et les devoirs privés des sujets.

Il nous reste à implorer par d'ardentes prières le secours céleste, et à conjurer Dieu de faire lui-même aboutir au terme désiré tous nos désirs et tous nos efforts pour sa gloire et le salut du genre humain, Lui qui peut seul éclairer les esprits et toucher les cœurs des hommes. Comme gage des bénédictions divines et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous donnons, dans la charité du Seigneur, Vénérables Frères, à vous, ainsi qu'au clergé et au peuple entier confié à votre garde et à votre vigilance, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1er novembre 1885, la huitième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

---

## LETTRE PASTORALE.

JEAN LANGEVIN,

*Par la grâce de Dieu et du St. Siège Apostolique, Evêque de St.  
Germain de Rinouski,*

*Aux fidèles de la Gaspésie,*

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE SEIGNEUR.

Nous avons appris avec chagrin, Nos Chers Frères, les conséquences si sérieuses pour vos intérêts temporels, du désastre financier de certaines maisons de commerce des-